

## ATTESTATION D'ACCUEIL

**ORIGINAUX + PHOTOCOPIES REQUIS**

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS TOUS LES JOURS DE 8H30 A 17H00 SAUF LE LUNDI DE 10h30 A 17H00 ET LE SAMEDI DE 9H A 11H30**  
 Vous pouvez prendre rendez-vous par ☎ **01.47.60.80.20** ou sur le site internet de la ville :  
**https://www.colombes.fr**



**ATTENTION :** Le délai d'obtention est d'environ 21 jours, les visites ne peuvent excéder 90 jours  
**En cas de refus de validation, le timbre fiscal électronique de 30 euros ne pourra être restitué.**

### JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ

- ◆ **Pour les personnes de nationalité française :**
  - Carte nationale d'identité ou  Passeport
- ◆ **Pour les personnes de nationalité étrangère :**
  - Carte de résident
  - Certificat de résidence d'Algérien
  - Carte de séjour de ressortissant de la Communauté européenne (ou carte d'identité ou passeport du pays d'origine en cours de validité) ou de l'espace économique européen
  - Un récépissé de demande de renouvellement d'un des titres de séjour précités
  - Une carte diplomatique
  - Une carte spéciale délivrée par le ministère des affaires étrangères

### JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

- ◆ **Pour les propriétaires**
  - Un titre de propriété (avec désignation des pièces.)
  - Une facture d'électricité ou de gaz ou d'eau ou de téléphone fixe ou mobile **de moins de 3 mois**
- ◆ **Pour les locataires**
  - Le bail locatif
  - La dernière quittance de loyer (conforme au bail)
  - Une facture d'électricité ou de gaz ou d'eau ou de téléphone fixe ou mobile **de moins de 3 mois**
- ◆ **Concernant le logement**
  - Merci de renseigner avec précision l'attestation de mesurage ci-jointe

### JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES

- Tout document justifiant des ressources du foyer (3 derniers bulletins de salaire ou relevés ASSEDIC, titre de pension...). **Aucune prestation sociale ne sera prise en compte** (prestations CAF, RSA...)
- Le dernier avis d'imposition sur les revenus
- Tous revenus patrimoniaux (logement en location)
- ◆ **Pour les gérants de société**
  - K-BIS + Bilan comptable ou attestation du cabinet comptable justifiant des revenus perçus

### JUSTIFICATIF COMPLÉMENTAIRE

- Livret de famille (photocopie de l'acte de mariage, de l'acte de naissance de chaque enfant + la page suivante)

### PERSONNE(S) INVITÉE(S)

- Timbres fiscal électronique de 30 € par attestation (disponibles au tabac ou en ligne **timbres.impots.gouv.fr**)
- Pour un enfant mineur non accompagné** : copie recto-verso des pièces d'identité des parents + autorisation parentale écrite et légalisée par les services compétents
- Identité exacte des personnes ou photocopie des passeports. (Compléter le tableau au verso)
- Préciser la durée et les dates d'accueil

## ATTESTATION DE MESURAGE

Adresse : .....

	Superficie (en m <sup>2</sup> )
Séjour	
Chambre n°1	
Chambre n°2	
Chambre n°3	
Chambre n°4	
Chambre n°5	
<b>SUPERFICIE HABITABLE</b>	

Fait à Colombes le ..... / .... / .....

Signature :

- Disposez-vous :
- ▶ d'une cuisine Oui  Non
  - ▶ d'une salle de bain Oui  Non   
avec douche Oui  Non
  - avec baignoire Oui  Non

**TABLEAU A COMPLETER AVEC PRÉCISION (information concernant le ou les invité(s))**

**Si Possible, Joindre la photocopie du ou des passeports**

Nom patronymique (Nom de jeune fille) ↓	Nom marital pour les femmes mariées ↓	Prénoms ↓	Date et lieu de naissance + nationalité ↓	Votre invité travaille-t-il ? ↓	Lien de parenté entre les invités et le demandeur ↓	<u>ADRESSE TRES PRÉCISE DES INVITÉS</u> ↓	N° du passeport ↓	Sexe M/F ↓

<b><u>PRÉCISER LA DURÉE ET LES DATES D'ACCUEIL</u></b> ⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒⇒								
<b>Attestations demandées antérieurement pour la (les) même(s) personne(s) :</b>				<b>Attestations demandées antérieurement pour d'autres personnes :</b>				
<input type="checkbox"/> <b>OUI (Si oui, indiquer combien et en quelle année) : .....</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b>				<input type="checkbox"/> <b>OUI (Si oui, indiquer combien et en quelle année) : .....</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b>				

**TRES IMPORTANT**

- ❖ Vous êtes informé(e) sur le fait qu'une visite de votre domicile pourra être effectuée avant la validation de votre attestation d'accueil.
- ❖ Vous serez amené(e) à vous engager sur la prise en charge financière de votre (vos) invité(s).
- ❖ Vous devrez souscrire ou faire souscrire à votre (vos) invité(s) une assurance à hauteur d'un montant minimum fixé à 30000 € couvrant l'ensemble des dépenses médicales hospitalières, y compris d'aide sociale, susceptibles d'être engagées pendant toute la durée du séjour en France de votre (vos) invité(s).
- ❖ Un reçu valant preuve du dépôt d'une attestation d'accueil vous sera remis par l'agent instructeur.

Vous êtes informé(e) qu'en cas de réponse négative ou à défaut de réponse du Maire dans un délai d'un mois, vous pouvez former un recours devant le préfet dans un délai de deux mois à compter du refus explicite (par courrier) ou implicite (silence de l'administration pendant un mois).